

## La résurrection d'un village : l'exemple d'Orpierre

(extrait du site [www.afil-tourisme.fr](http://www.afil-tourisme.fr) / pour un accès facile sur ce site au contenu très riche, taper Orpierre sur le moteur de recherche de la page d'accueil)

Le début des années 80 voit, impulsée par Patrick Edlinger, la consécration de l'escalade par le grand public.

Au même moment, deux jeunes grimpeurs découvrent Orpierre un peu par hasard, et comprennent très vite que les atouts naturels du village (climat, qualité du rocher, accessibilité, potentiel du domaine grimpeable) pourraient être les vecteurs d'un développement économique majeur pour cette petite commune de 300 habitants située au sud des Hautes-Alpes dans le Pays du Buëch.

Dans cette perspective, Orpierre va naître à l'escalade en 1993 sous le regard bienveillant mais prudent des élus locaux, conscients de la nécessité vitale de trouver des axes de développement économique.

En 1983, le SIVOM des Baronnies (Syndicat Mixte) a subventionné les premiers balbutiements de l'aménagement, 5 000 F de subvention en matériel, accompagnées un peu plus tard par 2 500 F du COSIROC (Comité de Défense des Sites et Rochers d'Escalade). L'équipement est alors effectué bénévolement par nos deux grimpeurs, Dominique JUGY et Pierre-Yves BOCHATON.

De 1985 à 1987, une Association locale « La Hutte aux Pies » prend le relais, aidée financièrement par le Conseil Général et la Région. Les travaux, d'un montant de 50 000 F, conjuguent travail bénévole et travail rémunéré.

En 1987, devant la croissance de la fréquentation du site, la commune d'ORPIERRE devient partie prenante du projet escalade et s'implique financièrement en gérant jusqu'en 1989 un programme de travaux d'un montant de 174 000 F.

De 1991 à 1995, ce programme sera relayé par un plan d'aménagement global (village-accès-falaise) d'un montant de 2 000 000 F et de 1997 à 2000 par un plan de sécurisation / aménagement de 300 000 F, deux programmes à qui l'on doit le niveau de développement actuel.

En plus de nombreuses subventions (Conseil Général des Hautes-Alpes, région PACA, Etat, Europe) la commune d'Orpierre a su dès le départ, par des investissements judicieux (création de gîtes communaux et de l'UCPA) trouver un palliatif à sa capacité modeste d'autofinancement, par l'obtention d'une Dotation Globale de Fonctionnement touristique à laquelle s'ajoute depuis quelques années les revenus de la taxe de séjour.

### Le site d'escalade

Aujourd'hui, la totalité du site (terrains publics et terrains privés) est sous convention avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, ce qui règle les problèmes de responsabilité. La FFME assure également la garde juridique des falaises selon un cahier des charges très précis.

Depuis le début du projet, l'aménagement progressif et soigné du site a suivi la même logique :

- ▶ valoriser les ressources naturelles existantes,
- ▶ développer un site d'initiation et de perfectionnement pour toucher un public le plus large possible (90% des grimpeurs),
- ▶ être attentif à la protection de l'environnement.

La commune d'Orpierre a mis également sur la qualité des équipements, le suivi de l'entretien des voies par les grimpeurs du Club d'escalade, de financement des gros travaux de sécurité (purge des

falaises).

Tous ces efforts contribuent à faire d'Orpierre un site où grimper rime avec sécurité.

Orpierre a su aussi communiquer : bon nombre de journalistes français et étrangers sont venus constater sur place l'ampleur du phénomène escalade et ont ainsi contribué, à travers de nombreux articles, à assurer la promotion du village au-delà des frontières, voire même aujourd'hui au-delà des continents ...

La publication d'un topo-guide, régulièrement réédité, a aussi largement contribué à la diffusion de l'information.

### **Les retombées économiques**

L'aménagement du site d'escalade a amené la commune à gérer un flux important de grimpeurs sur son territoire et le besoin d'améliorer ou créer des infrastructures adaptées s'est avéré incontournable.

Dans le cadre du programme global d'aménagement la création de voies d'accès aux falaises et leur signalétique, l'amélioration des accès aux structures d'hébergement, de nouveaux emplacements de parking, l'Office du Tourisme, l'élargissement du réseau d'assainissement ... sont autant de réalisations que la commune a pu mettre en place grâce au développement de l'escalade et qui, aujourd'hui, profitent aux grimpeurs bien sûr mais aussi à la population locale et touristique.

Cette nouvelle population sportive a permis le maintien des services publics, le maintien et la création de commerces et marchés locaux.

En terme d'emplois, sur 103 emplois disponibles sur la commune d'Orpierre, 23 sont directement liés à l'escalade, juste après le secteur médico-éducatif qui en compte le double.

### **Qu'en est-il d'ORPIERRE en 2001 ?**

La réputation d'Orpierre n'est plus à faire, ainsi qu'en témoigne la 5ème étoile au classement du COSIROC en 1999 et qui classe la commune site d'intérêt international.

S'il est vrai que le succès du site est étroitement lié à sa configuration exceptionnelle, il faut souligner également le courage et la dynamique des élus qui ont joué un rôle moteur décisif par des investissements importants et continus et qui ont su obtenir l'adhésion quasi unanime de toute une population.

Orpierre, c'est aujourd'hui 38 000 journées d'escalade.

Grâce au programme d'aménagement global de Village Nature du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, et très récemment, le label Station Verte de Vacances. Autant de reconnaissances qui viennent valider tout le travail fourni par les élus municipaux, les grimpeurs et professionnels de l'escalade, la FFME ... les salariés, les bénévoles ...

### **Quelles perspectives ?**

Il est bon de rappeler que rien n'est jamais acquis, que la concurrence existe, et que pour se donner les moyens de durer, il faut se diversifier, se remettre en cause et innover.

Le potentiel d'aménagement est encore très important, ainsi de nouvelles voies devraient voir le jour prochainement dans le cadre d'un nouveau programme d'aménagement quinquennal.

De par leur exposition (Ubac), ces nouvelles voies devraient permettre de grimper l'été, et de proposer de l'escalade de haut niveau sur certains secteurs.